

Un peu de lecture ? Votre sélection d'articles est disponible. [Afficher cet email sur un navigateur](#)



JACQUES LE NAY
SÉNATEUR DU MORBIHAN
Newsletter n°105 - 08/03/2021

Retrouvez mon actualité au Sénat et dans le Morbihan
Bonne lecture

Au Sénat

Avant de revenir sur la semaine dernière, voici les sujets à **suivre cette semaine**:

- En Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées :
 - o Audition de M. **Eric Trappier, PDG de Dassault Aviation** (mercredi 10 mars à 10h)
 - o Audition de l'**ambassadeur d'Afghanistan en France, S.E.M. Homayoon Azizi** (Groupe d'Amitié Interparlementaire - mardi 9 mars à 14h30)
- En séance publique :
 - o La journée du jeudi 11 mars sera consacrée à l'examen des textes d'initiative parlementaire et notamment deux propositions de loi : visant à établir le droit à mourir dans la dignité d'une part et d'autre part, visant à la création d'une vignette « collection » pour le maintien de la circulation des véhicules d'époque, à laquelle Jacques LE NAY s'est associé.



En cliquant sur ce [lien](#), vous trouverez toute l'actualité du Sénat dans l'hémicycle et en commission cette semaine, du 8 au 12 mars.

Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées

Groupe d'amitié France Afghanistan : Audition de l'Ambassadeur de France en Afghanistan



En tant que président du Groupe d'amitié France-Afghanistan, Jacques LE NAY s'est entretenu mardi 2 mars après-midi avec l'Ambassadeur de France en Afghanistan, David MARTINON et le Conseiller de coopération et d'action culturelle pour l'Afghanistan, Olivier HUYNH-VAN.

Cet entretien a été l'occasion de l'interroger sur le processus de paix et ses conséquences sur les femmes et les minorités mais aussi sur le rôle et l'influence de la France dans le pays qui n'est toujours pas stabilisé. Une autre série d'interrogations a porté sur l'action culturelle de la France en matière d'archéologie mais aussi sur la coopération française avec les ONG sur place.

Le compte rendu de cette audition avec les réponses de l'Ambassadeur sur toutes ces questions sera prochainement accessible sur le site du Sénat.

Audition de Chakib BENMOUSSA, Ambassadeur du Royaume du Maroc en France



Mercredi 3 mars, Chakib BENMOUSSA, Ambassadeur du Royaume de Maroc en France était auditionné, par vidéoconférence, par la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

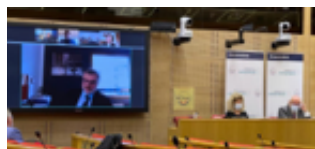
A cette occasion, Jacques LE NAY a pu l'interroger sur le regard porté par son pays sur l'islam radical ainsi que sur la position marocaine concernant la formation d'imams français, après la fin des imams détachés.

Chakib BENMOUSSA a rappelé que le Maroc combat l'islam politique notamment par l'interdiction aux partis politiques de se revendiquer d'un islam particulier. Il a exprimé une mise en garde à l'égard des pays européens : ne pas stigmatiser l'islam et ne pas faire d'amalgame entre islam et islam radical.

Il a également évoqué le fait que la France souhaitait mettre fin au concept d'imams détachés, dont 25 sont marocains, d'ici 2024. D'un autre côté, la France et le Maroc ont mis en place une coopération pour que 60 imams soient formés pour la France à Rabat. Cet accord vise à lutter contre les dérives radicales que pourraient prêcher des imams "mal-formés". Dans le même esprit, le Maroc a également mis en place des formations pour les imams sahéliens.

Délégation aux entreprises

Audition sur le thème « Difficultés des TPE et PME dans la crise : comment franchir le 1er semestre 2021 ? »



Jeudi 5 mars, Jacques LE NAY a participé aux travaux de la Délégation sénatoriale aux entreprises autour du thème « Difficultés des TPE et PME dans la crise : comment franchir le 1er semestre 2021 ? ».

Les différents intervenants ont souligné le rôle que chaque acteur (banques, experts comptables, URSSAF, élus locaux...) doit jouer pour aider le plus efficacement possible les entreprises face aux difficultés, notamment de trésorerie, liées à la crise.

Les discussions se sont concentrées sur la situation des entreprises soutenues par les aides de l'Etat, sur les limites de ces dernières mais aussi sur la question du financement de la reprise par les banques ou en s'appuyant sur des outils, existants et à faire évoluer, qui pourront amortir cette transition.

Lire le communiqué de presse de la Délégation sur ce [lien](#) : "Lucidité, confiance et prévention : indispensables pour organiser la sortie de crise des PME-TPE"

Interventions parlementaires dans le cadre de la crise sanitaire

Pour une réouverture des restaurants le midi



Jacques LE NAY s'est associé à l'initiative de Pierre Antoine LEVI, Sénateur de Tarn-et-Garonne, en cosignant un courrier au Président de la République l'alertant sur la situation des professionnels du secteur CHRD (Cafés –

Hôtels – Restaurants – Discothèques), et demandant la réouverture des restaurants sur le temps de midi.

Dans le Morbihan

Consultation sur la décentralisation à l'attention des élus locaux – clôture décalée au 12 mars



Le Sénat a souhaité pérenniser la plateforme numérique de consultation des élus locaux, afin d'être toujours mieux à l'écoute des réalités de terrain.

La délégation sénatoriale aux collectivités territoriales a lancé, via la

plateforme internet du Sénat, une consultation nationale des élus locaux sur leurs **attentes en matière d'efficacité de l'action publique et de décentralisation**.

Cette consultation a déjà reçu plus de 2 800 réponses. Cependant, compte tenu du grand nombre d'élus ayant souhaité pouvoir y accéder, la clôture est repoussée jusqu'au vendredi 12 mars 2021 (au lieu du 28 février prévu initialement). **Selon Françoise GATEL, Sénatrice de l'Ille et Vilaine et Président de la délégation, il va de soi que cette consultation aura d'autant plus de poids que le nombre de répondants sera élevé, surtout dans le contexte du projet de loi dit « 4D » (décentralisation, déconcentration, différenciation, décomplexification).** Vous pouvez toujours vous inscrire et y répondre avant le 12 mars 2021 à **[l'adresse suivante](#)**. Cela ne devrait pas vous prendre plus de 10 minutes.



Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Jacques LE NAY

Contact: j.le-nay@senat.fr

Palais du Luxembourg 15, Rue de Vaugirard 75006 PARIS

Tél : 01 42 34 15 26

Permanence parlementaire 5, rue du Docteur Berthy 56240 PLOUAY

Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires: Virginie GUIEAU – Vincent COWET — Clémence CASSE

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette newsletter , [suivre ce lien](#)

© Tous droits réservés

